

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 506-I, tel qu'amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 mai 2019, le conseil a adopté le premier projet de règlement de modifications suivantes :
1266-2019 : Amendement au règlement n° 506-I, relatif au zonage, tel qu'amendé, afin de modifier l'article 7.4.1 « Constructions et usages autorisés »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **28 mai 2019, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues au présent projet de règlement d'urbanisme, soit de :
 - modifier les dispositions particulières applicables à la zone Ce, soit les « Constructions et usages autorisés » par l'ajout de la catégorie d'usages « Les commerces non structurants », spécifiquement pour l'usage « Les centres de santé »; autorisé seulement dans le secteur de zone Ce-6;
 - modifier la grille des spécifications de la zone Ce afin d'y ajouter l'usage « Les centres de santé ».

Au cours de cette assemblée publique, il sera expliqué le projet de règlement et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.

3. Le projet de règlement peut être consulté au service d'urbanisme, à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
4. Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 16 mai 2019.



France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME N° 1266-2019**

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité et sur le babillard situé à l'entrée de l'Hôtel de ville le 16 mai 2019.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 16 mai 2019.



France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe